

AIDE-MÉMOIRE

OBJECTIFS VISÉS

Objectifs communs

1. Analyser l'état des lieux (ce qui se fait/existe à l'UQO et ailleurs).
2. Effectuer des analyses comparatives avec ce qui se fait dans d'autres établissements pour en dégager les meilleures pratiques et en identifier les conditions de succès.
3. Proposer des actions et des solutions concrètes (Quoi-Pourquoi-Comment-À qui-Par qui).
4. Proposer des mesures de mise en œuvre de ces actions et solutions.
5. Formuler des recommandations au Comité consultatif.

Objectifs transversaux

1. Tenir compte des réalités vécues au sein des établissements de l'UQO (Gatineau, Ripon et Saint-Jérôme).
2. Tenir compte des réalités vécues par l'ensemble de la communauté universitaire dans sa diversité (cycles d'études, catégories d'emploi, diversité de genre, orientation sexuelle, diversité culturelle et ethnique, besoins spéciaux en raison d'un handicap ou d'un problème de santé, etc.).

Objectifs spécifiques du Groupe de travail – thème 1 : *Éducation, sensibilisation et prévention*

Sans être exhaustifs, ce groupe de travail aura comme objectifs de

1. Proposer des activités et initiatives visant à favoriser et à instaurer le développement d'une culture de respect.
2. Proposer des activités et des initiatives visant à faire de la sensibilisation et de la prévention.
3. Proposer des programmes d'éducation, de sensibilisation et de prévention et impliquer les différentes parties prenantes de la communauté universitaire dans la création de ces programmes.
4. Proposer un mécanisme visant à informer la communauté universitaire de la politique et des services disponibles pour les victimes.

Objectifs spécifiques du Groupe de travail – thème 2 : *Accompagnement et intervention*

Sans être exhaustifs, ce groupe de travail aura comme objectifs de/d'

1. Répertorier les mécanismes d'accompagnement et d'intervention actuels et les bonifier au besoin en se basant sur les meilleures pratiques (types d'accompagnement possibles ; types et niveaux d'intervention possibles).
2. Proposer des mécanismes de suivi confidentiels pour documenter le nombre de victimes d'agression sexuelle au sein de la communauté universitaire.
3. Identifier les ressources disponibles au sein des organismes de santé et de services sociaux, au sein des organisations communautaires.
4. Schématiser les ressources externes et internes disponibles qui identifient les acteurs-clés que ce soit avant le dépôt d'une plainte (informelle) ou lors du dépôt officiel d'une plainte (formelle).
5. Proposer des mécanismes de soutien aux victimes, et ce, à toutes les étapes du processus afin que les personnes ressources soient facilement accessibles et bien formées pour recevoir des plaintes.
6. Identifier le meilleur service ou unité pour la réception des plaintes et en identifier les processus d'accompagnement d'une personne ayant signalé une situation ou déposé une plainte, et ce, à toutes les étapes du processus (plainte informelle et plainte formelle).
7. Proposer une manière de faire connaître le processus de plainte (informelle et formelle) à la communauté universitaire ainsi que les ressources disponibles.
8. Proposer un programme de formation aux accompagnateurs et aux intervenants de l'UQO.

Objectifs spécifiques du Groupe de travail – thème 3 : *Communauté universitaire dans sa diversité*

Sans être exhaustif, ce groupe de travail aura comme objectif de

1. Proposer des actions/solutions/mesures spécifiques et adaptées à l'ensemble des personnes suivantes, reconnaissant que ces personnes vivent des situations particulières en matière de violences sexuelles :
 - Étudiantes étrangères, étudiants étrangers ;
 - Membres des Premières Nations, Métis et Inuit ;
 - Personnes racisées, membres d'une minorité visible, culturelle ou ethnique ;
 - Personnes à mobilité réduite, personnes en situation de handicap ;
 - Personnes issues de l'immigration ;
 - Personnes s'associant ou associées à une minorité de genre : personnes trans, non binares, gays, lesbiennes, bisexuelles, bisexuels, bi-spirituelles, bi-spirituels, pansexuelles, pansexuels, allosexuelles, allosexuels, asexuelles ou asexuels.

Ces propositions porteront sur l'éducation, la sensibilisation, la prévention, l'accompagnement, l'intervention, les politiques et règlements (processus de plainte) et la sécurité des personnes.

Objectifs spécifiques du Groupe de travail – thème 4 : *Politiques et règlements (processus de plainte)*

Sans être exhaustifs, ce groupe de travail aura comme objectifs de/d'

1. Recenser les politiques et autres outils en découlant (chartes de responsabilités, codes de conduite, protocoles d'intervention, arbres de décision, etc.) existants dans d'autres universités et dégager les meilleures pratiques.
2. Proposer des modifications aux politiques et règlements actuels de l'UQO en vue de sensibiliser, de prévenir et d'intervenir en matière de violences sexuelles.
3. Proposer un processus de plainte, informelle et formelle, clair, facile à comprendre, et indiquant qui est responsable dans chacune des étapes du processus : responsable de la surveillance du processus, responsable de l'enquête, personnes qui accompagnent les parties d'intérêts, etc.
4. Proposer des définitions de chacun des concepts : agression sexuelle (bonification de la définition proposée par le Comité consultatif), violences sexuelles et ses formes (harcèlement sexuel, attentions sexuelles non désirées, coercition sexuelle, etc.), consentement, gestes répréhensibles, rôle et responsabilités des différentes parties d'intérêts, ce qu'est une plainte informelle, ce qu'est une plainte formelle, etc.
5. Proposer des mesures d'accommodements pour permettre aux personnes de poursuivre leurs études ou d'effectuer leur travail (plainte informelle et plainte formelle).
6. Proposer un mécanisme qui sanctionne les gestes commis (gradation selon la gravité des gestes posés).
7. Impliquer la communauté universitaire dans le processus de révision (consultation, validation ou autres).
8. Proposer des mécanismes pour expliquer, diffuser et rendre accessibles en tout temps (sur le campus ou en dehors du campus) le contenu et les objectifs de ces politiques et du processus de plainte qui en découlera (plainte informelle et plainte formelle).
9. Proposer un mécanisme de révision régulière de la politique et de ses outils afin de l'améliorer en fonction des apprentissages faits et des besoins émergents.

Objectifs spécifiques du Groupe de travail – thème 5 : *Sécurité des personnes*

Sans être exhaustifs, ce groupe de travail aura comme objectif de/d'

1. Consulter la communauté universitaire pour déterminer les besoins en matière de sécurité des personnes.
2. Identifier les zones à risques.
3. Se pencher sur les incidents pouvant avoir lieu lors d'activités organisées ou endossées par l'UQO, dans ses espaces ou hors campus (compétitions sportives, colloques, activités liées à la mission de l'UQO, etc.).
4. Proposer des mécanismes et des services qui assurent la sécurité des personnes qui étudient et qui travaillent à l'UQO, que ce soit dans le cadre d'activités sur le campus, lors d'activités hors campus ou

lors d'activités endossées par l'UQO et tenues par des groupes externes. Ces mécanismes doivent inclure les personnes affiliées à l'UQO (ex. ÉNAP), les personnes qui travaillent pour les entreprises externes qui utilisent les services de l'UQO et les personnes externes qui utilisent les services de l'UQO. Ces mécanismes doivent renforcer le sentiment de protection et de sécurité des personnes dans les locaux, les résidences, les stationnements, les rues environnantes.

5. Proposer des initiatives pour rendre les campus plus sécuritaires et accueillants dans le souci de la reconnaissance et du respect de la diversité des membres de sa communauté universitaire.

RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES MEMBRES

Chaque membre du groupe de travail offrira ses perspectives sur les enjeux qui seront traités au sein du groupe de travail afin que l'équipe puisse identifier des solutions, des actions et des mesures pertinentes, et subséquemment formuler des recommandations au Comité consultatif aux fins de sa validation.

RÔLE ET RESPONSABILITÉS DES CO-RESPONSABLES

- Assurer les liens avec le Comité consultatif.
- Assurer le lien avec la communauté universitaire.
- Suivre le calendrier des rencontres et, au besoin, organiser des sondages Doodle.
- Au besoin, échanger avec l'Équipe de coordination (ex. besoins de formation des membres)

En amont des rencontres

- Collecter les informations nécessaires à la préparation des rencontres en vue de permettre aux membres de l'équipe de travailler efficacement. Ce qui peut inclure des documents à lire.
- Conjointement, proposer un ordre du jour pour les rencontres du groupe de travail, tenant compte des orientations prises par le groupe.

Pendant les rencontres

- En alternance, présider les rencontres du groupe de travail en animant en fonction des résultats attendus pendant la rencontre de travail. Ces résultats étant en lien avec le mandat du groupe, les objectifs de travail et les délais dans lesquels ils doivent être accomplis.
- En alternance, consigner les actions, suivis et recommandations du groupe de travail (comptes rendus, rapports périodiques, bilan final).

En aval des rencontres

- S'assurer que les suivis sont faits.

PERSONNES-RESSOURCES

Coordination du projet

Roxanne Constantineau
Membre de l'équipe de coordination
Attachée d'administration
Bureau de la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche
roxanne.constantineau@uqo.ca
Local E-2200 (pavillon Alexandre-Taché à
Gatineau)
819-595-3900 poste 2283
1 800 567-1283 poste 2283

Questions de logistique

(Envoi des rendez-vous Outlook, une fois la
rencontre déterminée par le groupe de travail)

Diane Dubois
Adjointe administrative
Bureau de la vice-rectrice à l'enseignement et à la
recherche
diane.dubois@uqo.ca
Local E-2200 (pavillon Alexandre-Taché à
Gatineau)
819-595-3900 poste 3935
1 800 567-1283 poste 3935